



JOURNEE MONDIALE

Contre l'homophobie et la transphobie

Venez participer aux animations

Bat. Colbert et Necker

Lundi 17 Mai - 12H -14H

Depuis le 17 mai 1990, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a retiré l'homosexualité de la liste des maladies mentales. L'homosexualité n'est ni une perversion, ni une déviation sexuelle, ni un comportement contre nature et elle n'a rien à voir avec la pédophilie.

Les fédérations des ministères financiers, la mutuelle et COMIN-G souhaitent profiter de la journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie pour vous sensibiliser à un sujet peu connu :

l'homophobie au travail

Homme ou femme, que l'on soit hétérosexuel, lesbienne ou gay : on ne choisit pas son orientation sexuelle. Si un tel choix était possible, il est fort probable que peu de personnes opteraient pour la voie socialement la plus difficile.

L'orientation sexuelle est une liberté fondamentale mais l'homosexualité peut susciter un malaise chez des personnes à qui l'on a enseigné que l'homosexualité est anormale, contre nature et contraire à certaines valeurs religieuses.

Cette campagne vise à sensibiliser tous les agents des finances et leurs proches, aux réalités des lesbiennes et des gays, des bi, et à l'identité de genre.

Pour COMIN-G et les organisations syndicales il s'agit de vous informer sur les discriminations mais aussi de vous donner les informations nécessaires pour vous défendre si vous êtes victimes de discriminations ou pour réagir si vous êtes témoins de comportements homophobes. Les discriminations peuvent être multiples et se cumuler : outre l'orientation sexuelle, d'autres facteurs discriminant sont l'origine, les activités syndicales, l'âge, le sexe, le handicap, l'apparence physique, les convictions religieuses, etc.



Le droit de ne pas se cacher au travail!

Une campagne de tous les jours

La journée mondiale contre l'homophobie constitue une manifestation de solidarité. C'est un moment privilégié pour inviter l'ensemble de la population à se rallier dans le but de vaincre les préjugés envers les personnes homosexuelles. La lutte contre l'homophobie exige une implication des intervenants de tous les milieux.



L'homophobie, comme le sexisme, le racisme, la xénophobie ou l'antisémitisme, est une discrimination.

Il s'agit d'une attitude négative, une aversion envers les personnes homosexuelles ou envers l'homosexualité en général. L'homophobie se manifeste par la haine, le dénigrement, l'hostilité et le rejet des personnes considérées comme homosexuelles et de ce qui leur est associé, notamment les personnes dont l'apparence et le comportement ne correspondent pas aux stéréotypes de la masculinité ou de la féminité.

Qu'est-ce qu'un acte homophobe ?

C'est refuser, dans les actes quotidiens, un droit, un bien, un service à une personne, homme ou femme, en raison de son homosexualité avérée ou supposée. L'homophobie se manifeste par l'agression physique, écrite ou verbale, la diffamation, mais aussi l'incitation à la haine, à la violence ou à la discrimination.

L'homophobie au travail : l'autocensure !

Au-delà de réflexions inacceptables ou maladroitement de certains, l'homophobie prend des formes insidieuses car certain(e)s collègues homosexuel(le)s n'osent pas parler de leur vie privée de peur de s'exposer à des réactions négatives, ils se cachent pour éviter une souffrance supplémentaire au travail.

Qui s'interdit de raconter son Week-end ou de parler de son PACS comme ses autres collègues ?

Notre but n'est pas d'inciter quiconque à s'afficher, ou de faire du prosélytisme - l'homosexualité n'est pas une religion - mais seulement de sensibiliser les agents à cette question afin que ceux qui le souhaitent évoquent plus librement leur homosexualité.

L'homophobie au même titre que toute autre discrimination ne peut être tolérée au travail !

Lundi 17 Mai

12H - 14H

1ère action

Contre l'homophobie à BERCY

Bat. Colbert et Necker

Venez nous voir nombreux

Avec le soutien
et la participation de :



LA MGEFI

Les Fédérations Syndicales signataires.

*Contactez-nous si vous êtes témoin
ou victime d'une discrimination.*

*Les fédérations syndicales,
en rapport direct avec COMIN-G
peuvent agir très concrètement !*



<http://www.comin-g.org>

- lutte contre l'homophobie au travail
- actions de prévention santé
- organisation de moments de convivialité

RDV : le 1er jeudi de chaque mois à 18H

3WKafé , 8 rue des Ecouffles 75004 PARIS (Métro St Paul).

contact@comin-g.org

Quelques actions de COMIN-G :

- Personnalité qualifiée au Comité ministériel pour la Diversité et l'égalité professionnelle ;
- Initiatrice de l'Opération « Set de Table » avec l'AGRAF et l'Action Sociale à Paris et dans les départements le 1er décembre.
- Marches des Fiertés et Lesbian & GayPrides de Nantes, Lille, et Paris en 2010.

Militantisme inter associatif :



Inter-LGBT

<http://www.inter-lgbt.org>



réseau
d'assistance
aux victimes
d'agressions et de
discriminations

<http://www.ravad.org>



<http://www.homoboulot.org>

